

La Gale en Collectivité

→ DÉFINITION

La gale est une infection due à un parasite appelé sarcopte. Le parasite pénètre dans la peau (couche cornée), ce qui entraîne des démangeaisons intenses, augmentant le soir, et à des endroits assez caractéristiques : entre les doigts, aux poignets, face antérieure de l'avant-bras, plis du coude, aisselles...

C'est une maladie bénigne, mais très contagieuse : un seul contact cutané suffit pour être infecté.

- La transmission est strictement interhumaine :
- Promiscuité : hôpitaux, collectivités, crèches, écoles...
- contacts cutanés directs ou indirects : literie, vêtements...

C'est une maladie professionnelle (MP n° 76)



→ MESURES PRÉVENTIVES SI CAS DE GALE CONFIRMÉ :

- Eviction scolaire jusqu'à guérison des enfants atteints
- Mesures d'éloignement à domicile
- Conseiller l'isolement du patient en chambre seule
- Mise en place de mesures de prévention élémentaires afin d'éviter la contamination du personnel :
 - ✓ hygiène des mains : lavage simple impératif, suivi d'une friction aux solutions hydro-alcooliques avant le port de gants et après leur retrait, avant et après tout contact ganté avec le patient et/ou son environnement, avant de sortir de la chambre
 - ✓ port de gants, port de surblouse à manches longues
 - ✓ changer de gants entre deux actes
 - ✓ port de gants obligatoire pour tout contact avec le linge sale

→ DIAGNOSTIC

Mise en évidence d'un prurit surtout nocturne, avec des localisations caractéristiques : entre les doigts, aux poignets, plis du coude, aisselles, ombilic...

Caractère familial du prurit



→ TRAITEMENT DU PATIENT ET DE SON ENTOURAGE

Le traitement peut être local et/ou général sur prescription médicale :

- en cas de lésions suspectes, traiter le soir, avec un scabicide sur la totalité du corps y compris mains et organes génitaux en évitant visage et cuir chevelu. Traiter les sujets en contact (utilisant le même linge de toilette, le même lit) le même jour, même sans lésions apparentes.
- En cas d'épidémie dans un service, traiter l'ensemble du personnel le même jour



→ TRAITEMENT DU LINGE

Tout le linge porté (personnes infestées et personnes "contact") dans les 8 jours précédents le diagnostic :

- lavage en machine > 60° pour le linge supportant un tel traitement
- sinon, application d'un produit acaricide sur le linge placé dans un sac plastique fermé hermétiquement pendant 3 heures minimum puis lavage adapté
- en l'absence de produit acaricide, mettre le linge dans un sac plastique fermé hermétiquement pendant 1 semaine puis lavage adapté

TOUT SOIN DOIT ÊTRE CONSIGNÉ PAR ÉCRIT ET PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE L'EMPLOYEUR OU DE SON REPRÉSENTANT

Dans tous les cas :

- informer et communiquer
- signalement : en interne : si suspicion d'un cas
en externe : dès 2 cas de gale (soignant et/ou patients)
- constituer une cellule de crise face à une épidémie